Compte-Rendu du Président :

1 **M**erci d'être venus, aujourd'hui à notre assemblée générale qui réunit tous ceux qui prennent à cœur le tir à l'arc dans la Loire. C'est la 4éme fois que je me présente devant vous pour ce rendez-vous annuel.
Quelques clubs absents cette année. Beaucoup de Présidents ayant des obligations. Pensez à faire des pouvoirs.

2 **J**e voudrai vous signaler la nomination de Philippe Guelfo à la présidence de St-Chamond.

3 **L**e Championnat Inter-Départementaux (individuel + final), version 2018, a eu lieu à la Plaine Achille. Faible participation de la haute-Loire (il semblerait a cause de la date).
Quelques fausses notes dues au manque de présence de l'arbitre principal & au manque flagrant de bénévoles !
L'organisation est à repenser pour le prochain, aussi bien matériel qu'humain. Avec le CD43, on est en train de revoir le règlements de ce concours.

4 **N**ous avons été sollicité par le Comité Régional pour organiser 4 des 8 stages « entraîneur 1/assistant » en alternance avec le CD43. Plusieurs de ces stages ont été annulé par manque de participant…

5 **L**e Stage de Printemps Jeunes a été **annulé** à cause du manque d'intérêt des archers ligériens : à la date butoir des inscriptions, seulement 4 archers étaient « intéressés » par ce stage. Non seulement il n'y avait pas d'archer mais il a fallu régler une dédite.
Ce stage n'a pas eu l'effet escompté. Que devons-nous faire ? Que devons nous changer ? Pourquoi si peu de retour des clubs ligériens ? Faut-il poursuivre l'idée d'un stage jeunes ou plutôt de tourner vers un stage ouvert à tous les débutants ?

6 **L**e CD organisait un stage FITA. Charge était aux clubs de trouver le terrain, la logistique. Le CD s'occupait de trouver des entraîneurs & des arbitres. L'envoie du mandat aux archers…
Nous n'avons reçu **aucune** réponse ! Quelle qu'elle soit !
Comme le stage de printemps, le stage fita n'a eu aucun retour. Le tir fita est une demande de la fédération. Nous essayons au mieux d'ouvrir les compétitions à cette discipline par l'accompagnement de tel stage.

7 Je dénombre beaucoup d'annulation. L'archer ligérien est principalement un archer de loisir. Certes ! Mais quand le CD ne fait rien, il est critiqué. Quand le CD organise quelque chose, il n'y a personne. Est-ce a dire que le travail du Bureau n'a pas de valeur ? Ou pas d'intérêt ? Le CD n'est-il là que pour distribuer l'argent des subventions ? Je vous rappelle que l'année dernière, nous n'avons reçu aucune subvention ! (Nous n'avions réalisé aucune des actions pour lesquelles nous nous étions engagés).

Vous connaissez, tous, l'énergie qu'il faut déployer pour organiser quelque chose. Imaginez l'énergie & l'abnégation qu'il faut, en plus, pour expliquer aux élus & aux instances pour quoi on ne l'a pas fait. Cette abnégation, cet altruisme, commence à me faire défaut…

Il y a des clubs absents aux réunions du Comité Régional. Ça, le loisir ne l'explique pas. Je rappelle que la présence aux AG du Comité Régional est inscrite dans vos statuts & conditionne les labels.

8 **L**e 23 juin, stage parcours (Nature, 3D, Campagne) organisé par la 1ére Cie de Saint-Étienne pour le CD42arc. Nombre de participants ? **Deux !** (6 personnes mobilisées, 1/2 journée d'entraînement supprimée…)

Nous essayons de répondre au mieux à vos demandes, si vous voulez bien nous les faire partager.

Nous avons besoin de tout le monde pour montrer la légitimité de notre discipline dans notre département.

9 **L**e CD vous a envoyé, le 28 avril, un mail vous demandant quels seraient les stages que vous aimeriez voir organisés par le CD42arc. Le 1er juin, 1 seul réponse ! Réglage du matériel que nous ferrons plus tard.

Cela devient très difficile de fédérer les clubs ligériens…

10 **L**e 2 juin, Double-Mixtes dans la Loire : gagnants l'ASJAT, devant St-Chamond. Et pas une équipe de compound… Merci à St-Chamond de l'avoir organisé.

Dommage que seuls 4 clubs & 8 équipes aient été représentés sur 13 clubs & 52 équipes possibles… Comme la fédération le souhaite, rendez-vous l'année prochaine ! Peut-être qu'en le centralisant plus dans le département, nous aurions plus de participants ? Pourquoi pas Montbrison l'année prochaine ?

11 **L**e Raid Nature 2018 à eu lieu ce 16 septembre à Violay, à coté de Bussiere. 16 personnes étaient présentes pour encadrer les concurrents. Grace à la bonne organisation de tous, à 13h00 tout nos concurrents. étaient passés à notre épreuve. À 15h00 en rentrait au bercail. Merci à St-Chamond, à Saint-

Étienne à l'ASJAT et Andrezieux.

12 **L**e 23 mars j'étais présent à l'AG du CDOS-loire. Il y a été évoqué la redistribution des fonds du CNDS. Réduction de 23 % cette année & 70 % de ces fonds (restant) dédié aux projets tournés vers les zones défavorisées, les PES (population éloignée du sport), les quartiers sensibles (PQV). Il paraît évident aux instances politiques que les zones éloignées du sports sont pourvues de structures pour le tir à l'arc ! Comme gymnase avec créneaux, stades…
Comme nous le supposions, il va falloir se trouver d'autres sources de «subventions».

13 **M**es attentes pour 2018-19 ?

13.1 Continuer d'organiser des championnats de Ligue ;

13.2 Continuer d'aider le Comité Régional pour ses stages. Même s'ils sont annulés par la suite ;

14 **J**e vous remercie de votre écoute.

Compte-Rendu du PCDA:

1 **P**as plus de concours dans la Loire cette année, plutôt constant… 14 en fait. Ce qui a engendré 40 charges d'arbitrage pour 11 arbitres & 6 candidats.

2 **J**e vous annonce la réussite d'Élodie (Archer du Pilat) à l'examen d'arbitre Nature/3D session (tronc commun & option avril 18) ! Au premier essais.

3 **L**'année dernière, je vous rappelais que chaque arbitre devait faire une formation continue annuelle (dispensée habituellement par le PCRA) & (au moins) un arbitrage. Certains, je ne les pas vu sur un terrain depuis prés de 2 ans. Veulent-ils être en sommeil ou pas ?
La décision sera prise par la CNA. En effet, depuis juillet 2018, c'est elle qui va gérer ça. (cr réunion des PCDA en annexe + annexe 1)
Une question subsistait : qu'advient-il du club dont le seul arbitre est en sommeil ? Réponse :

4 **L**es tenues d'arbitre fédéral Les arbitres fédéraux disposeront d'une nouvelle tenue à partir de la rentrée 2018. Les maillots ont été spécifiquement créés avec un design unique pour la FFTA (voir en annexe). La mention « Arbitre Fédéral » figurera sur la poitrine et celle d'« ARBITRE » dans le dos. Le polo sera disponible en modèle masculin et féminin.
Le paquetage Arbitre est composé d'un polo, d'une veste, d'une parka et d'une casquette. Un sac à dos optionnel sera également proposé.
Les arbitres issus de la session d'avril 2018 en seront les premiers bénéficiaires. Deux commandes annuelles, comme à l'accoutumée, seront centralisées par les PCRA.

5 **M**es attentes 2019 ?

5.1.1 Un arbitre formateur pour la Loire ;

5.1.2 Un nouveau PCDA (anciennement RAD).

6 **S**i vous avez commencé a enregistrer vos licencier, je pense que vous avez remarqué les nuances de cette années pour les licences ?

2017 :	S de 21 a 49 ans	devient Senior 1 en 2018/19
	V de 50 a 59 ans	devient Senior 2
	SV 60 ans & +	devient Senior 3

Juste de nouvelles dénominations, rien de changer autrement…

7 **J**e vous remercie de m'avoir écouté.

Maillot homme

Maillot femme